



www.allafrance.com

ATTESTATION DE CONFORMITE Règlement Européen REACH 1907/2006 / CE et ses modifications

Nous soussignés,

ALLA France, 13 rue du Bompas- ZI du Bompas, Chemillé - 49120-Chemillé-en-Anjou – France
Agissant en qualité de Fabricant ou Distributeur, déclarons que l'article référencé chez ALLA FRANCE :

➤ **93000** testeur d'huile de friture (et son emballage)

- Le produit ne nécessite pas le classement et étiquetage comme dangereux selon le règlementation (CE) n° 1272/2008 [CLP];
- Le mélange ne répond pas aux critères de classification selon la Politique 1999/45/CE;
- Ne contient pas des substances classées comme SVHC selon la réglementation en vigueur;
- Mélange de substances chimiques qui ne comprennent pas les critères de classification comme PBT ou vPvB;
- Ne contient pas des substances à l'état de nanoparticules selon l'article 3° de la Règlementation 1907/2006;
- La concentration de cadmium; plomb, mercure et chrome dans les matériels d'emballage est inférieur à 100 ppm (p/p) conformément à la directive 94/62/EC ;
- Le produit n'est pas destiné à être mis en contact avec les produits alimentaires – la Règlementation 10/2011 n'est pas applicable;

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES:

- EU: Règlementation (CE) n°. 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil, du 18 de décembre de 2006, sur l'enregistrement, évaluation, autorisation et restriction de substances chimiques (REACH), crée par l'Agence Européenne des Substances Chimiques, que modifie la Directive 1999/45/CE et qui révoque la Règlementation (CEE) n° 793/93 du Conseil et la Règlementation (CE) n° 1488/94 de la Commission et aussi la Directive 76/769/CEE du Conseil et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
- EU: Règlementation (UE) n°. 453/2010 de la Commission, du 20 mai de 2010, que modifie la Règlementation (CE) n.° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil lié au registre, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (REACH).
- EU: Règlementation (CE) n°. 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil, du 16 décembre de 2008, lié à la classification, étiquetage et conditionnement de substances et mélanges, que modifie et révoque les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifie la Règlementation (CE) n° 1907/2006.

Les informations et recommandations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent la meilleure information actuellement disponible.

Tous les produits chimiques et leur préparation peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. L'utilisateur doit obligatoirement évaluer et utiliser ce produit en toute sécurité et en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables. Aucune des affirmations de cette fiche de données de sécurité doit être construit comme une permission ou recommandation pour l'usage de n'importe quel produit de façon à enfreindre des patentes existantes. Aucune garantie est donnée, qu'elle soit expresse ou implicite.

Dans le cas de mélange ou préparation du produit avec d'autres matériels, les informations contenues dans cette notice à propos de sécurité ne sont pas automatiquement transférées vers le nouveau matériel.

Ces informations sont envoyées conformément à l'obligation de déclaration de l'article 33 de REACH, et établies sur la base des données qui sont à notre connaissance à ce jour.

Fait à Chemillé en Anjou le 31-03-2021

ALLA FRANCE
13, rue du Bompas
49120 CHEMILLE EN ANJOU
Tél : 02 41 30 55 08 - Fax : 02 41 30 34 67